



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT 2022 DE DOUBLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Samedi 17 septembre 2022
Golf de Lésigny-Réveillon

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Possibilité de deux équipes dans deux catégories différentes par association ou CE ou CSE.

1.2 MEMBRES DES ÉQUIPES :

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE), qu'il ou qu'elle représente et être licencié(e) à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

L'équipe comportera 2 joueurs ou joueuses de l'Association dont la composition sera :

au minimum 1 salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ;

au maximum 1 non-salarié(e) majeur(e) adhérent(e) à l'Association d'entreprise et enregistré(e) comme tel(le) sur Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>, selon procédure de rattachement FFGolf.

Les différents statuts des joueurs « Salariés » et « Non salariés » de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié devront être certifiés par écrit par le responsable de la section golf du club.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice et les green fees des joueurs fixé à **110 €** par équipe.

Les green-fees Équipe devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Sur demande, un reçu sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) après publication des départs devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le championnat l'année suivante. au plus tard le **03 Septembre 2022** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt

Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

Inscription par équipe de 2 joueurs ou joueuse avec 2 équipes maximum par AS au total des 3 catégories.

Le nombre d'équipes est limité à 24, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

3. FORME DE JEU

La formule de jeu sera différente chaque année selon le cycle : 2022 4 balles meilleure balle, 2023 Chapman, 2024 Greensome, et ainsi de suite.

**2022 : 4 balles meilleure balle brut / 18 trous / série Dames, série Messieurs et série Mixte.
Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs, ROUGES, pour les Dames.**

En cas d'égalité le départage sera fait sur les 9 derniers trous puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

4. PRIX

Il sera décerné :

un titre de champion de Ligue de double Dames (1er du classement brut) ;
un titre de champion de Ligue de double Messieurs (1er du classement brut) ;
un titre de champion de Ligue de double Mixte (1er du classement brut) ;

Le Trophée sera remis au club vainqueur en BRUT dans chacune des catégories.

Le Trophée sera conservé par la Ligue qui y fera graver le nom du club victorieux.
Les équipes gagnantes seront récompensées.

5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :
1 représentant du club accueillant la compétition ;
1 représentant de la Ligue ;
1 arbitre,
et sera affiché au tableau officiel.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT 2022 DE DOUBLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Samedi 17 septembre 2022

Golf de Lésigny-Réveillon

Fiche d'Inscription

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 03 septembre 2022.

Inscription par équipe de 2 joueurs ou joueuse avec 2 équipes maximum par AS au total des 3 catégories.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 18 trous de l'épreuve, est fixé à **110 €** par équipe.

Club d'Entreprise :N° :

Joueur 1 : Nom.....Prénom.....
N° licence : _ _ / _ _ / _ _ Index :

Joueur 2 : Nom.....Prénom.....
N° licence _ _ / _ _ / _ _ Index :

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

			
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF			
78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			